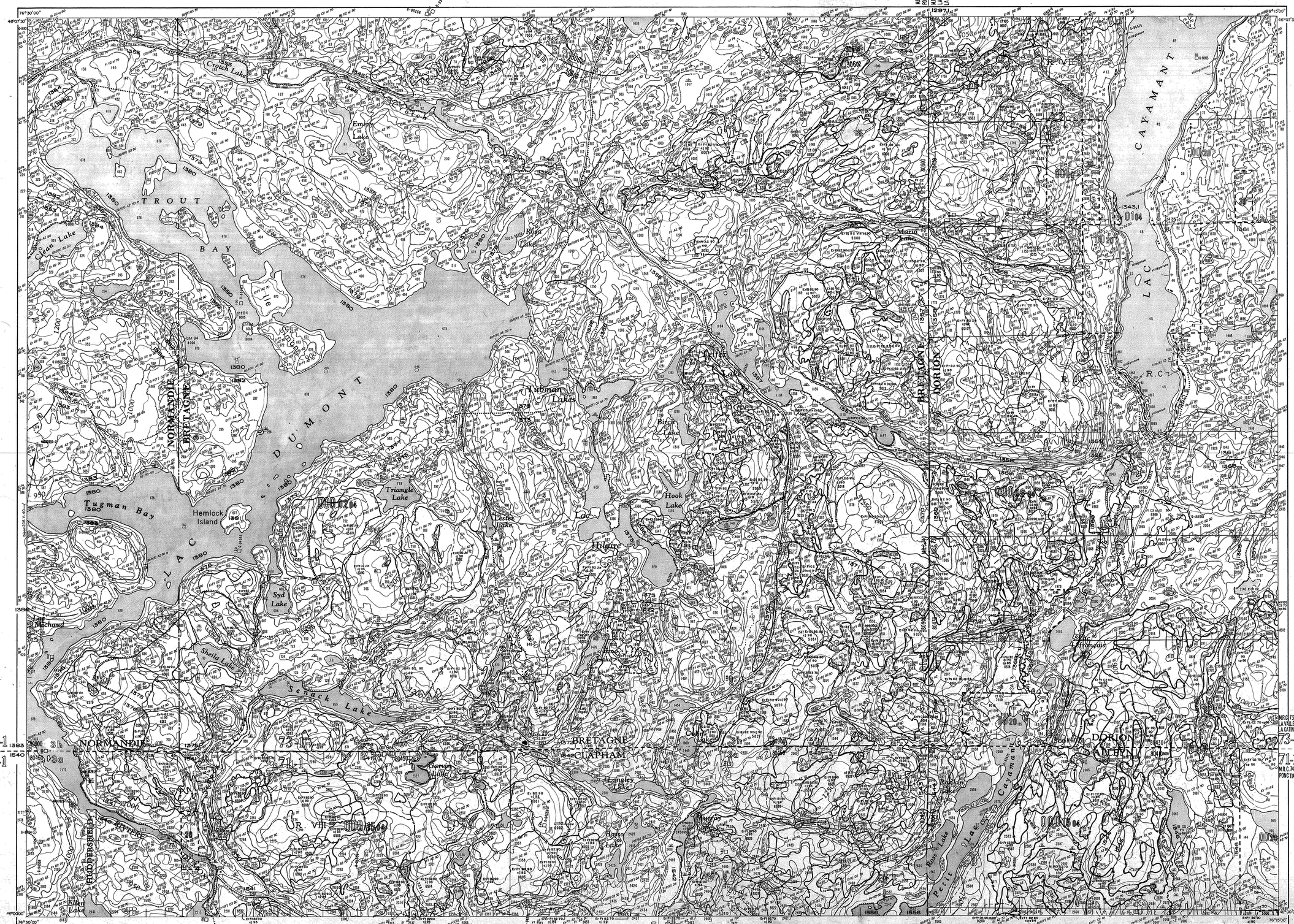

Compt. for.: 7402-8050-9346-8625-8901-9200-5052-5519-6037-6396-7006
À jour: avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpar
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe progressive irrégulière	cpi
Sablage partiel (dégrif ou grifaj)	sp
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pc
Plantation de boutures	pb
Ensemencement naturel	en
Enlèvement commercial	ec
Récolte dans les lisières boisées (éclaircie des lisières)	el

N.B. Les interventions impliquant des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
(autre essence compagne prédominante)	R (E)
(sapin et/ou épinette noire)	R (S)
à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
à pin rouge	R (PR)
à pin gris	R (PG)
à mélèze (sélèvre)	R (L)
à pruche	R (PR)
à mélèze	R (MEL)
(plantation)	P
Pinèdes	Pi
(1 épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pi (E)
(autre essence compagne prédominante)	Pi (E)
à thuya (cèdre)	Pi (TO)
à sapin	Pi (S)
à pruche	Pi (PR)
à pin blanc et/ou pin rouge	Pi (PB)
à pin rouge	Pi (PR)
à pin gris	Pi (PG)
à sapin et/ou épinette	Pi (S)
(plantation de pin sylvestre)	Pi (PS)
(plantation de mélèze européen)	Pi (ME)
(plantation de mélèze japonais)	Pi (MJ)
(plantation de mélèze hybride)	Pi (MH)
Sapinières	Sa
(le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Sa (S)
(autre essence compagne prédominante)	Sa (E)
à thuya (cèdre)	Sa (TO)
à épinette noire et/ou épinette rouge	Sa (EN)
à pin blanc et/ou pin rouge	Sa (PB)
à pin gris	Sa (PG)
à pruche	Sa (PR)
à mélèze	Sa (MEL)
(plantation de sapin baumier)	Sa (SB)
Pinèdes à pin rouge	Pr
(le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
(autre essence compagne prédominante)	Pr (E)
avec thuya (cèdre)	Pr (TO)
avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
avec pruche	Pr (PR)
avec pin gris	Pr (PG)
avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
avec sapin	Pr (S)
avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
(plantation)	Pr P
Pinèdes à pin gris	Pg
(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
(autre essence compagne prédominante)	Pg (E)
avec thuya (cèdre)	Pg (TO)
avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EN)
avec pruche	Pg (PR)
avec pin rouge	Pg (PR)
avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
avec sapin	Pg (S)
avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
(plantation)	Pg P
Cèdrières	C
(le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (TO)
(autre essence compagne prédominante)	C (E)
à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
à pruche	C (PR)
à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
à pin rouge	C (PR)
à pin gris	C (PG)
à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
(plantation)	C P
Pruchères	Pr
(la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
(autre essence compagne prédominante)	Pr (E)
à thuya (cèdre)	Pr (TO)
à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
à mélèze	Pr (MEL)
à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
à pin rouge	Pr (PR)
à pin gris	Pr (PG)
à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
(plantation)	Pr P
Mélèzins	Me
(le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (ME)
(autre essence compagne prédominante)	Me (E)
à thuya (cèdre)	Me (TO)
à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (EN)
à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)
à pin rouge	Me (PR)
à pin gris	Me (PG)
à sapin	Me (S)
à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
(plantation de mélèze européen)	Me (ME)
(plantation de mélèze japonais)	Me (MJ)
(plantation de mélèze hybride)	Me (MH)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	B (EN)	B (EN)
— — — avec épinette noire ou rouge	B (R)	B (R)
— — — avec pin gris	B (PG)	B (PG)
— — — avec pin blanc	B (PB)	B (PB)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)
— — — avec résineux	B (R)	B (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	B (PB)	B (PB)
— — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)
— — — avec résineux	B (R)	B (R)
Peuplemens avec sapin	Pa (S)	Pa (S)
— — — avec pin gris	Pa (PG)	Pa (PG)
— — — avec pin blanc	Pa (PB)	Pa (PB)
— — — avec pin rouge	Pa (PR)	Pa (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa (EN)	Pa (EN)
— — — avec résineux	Pa (R)	Pa (R)
Érablière sucrière	Er (S)	Er (R)
Érablière rouge	Er (R)	Er (R)
— à pin rouge	Er (PR)	Er (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (R)
— — sur station humide	M (F)	M (R)

FEUILLUS (groupements)	
Feuillus	F
— d'essences tolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— sur station humide	F
Bouleaux	B
Bouleau à bouleaux blancs	B
— à bouleaux jaunes	B
Peuplemens	Pa
Érablière rouge	Er
— à bouleaux blancs	Er (B)
— à bouleaux jaunes	Er (B)
— à peuplier	Er (Pa)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Er P
— de bouleau jaune	Bj P
— de peuplier	Pe P
— de peuplier hybride	PeH P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe totale
Épaisseur légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50%
50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis totale
Épaisseur sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
90 (ans)	0-30 ans
70 "	31-40 "
50 "	41-60 "
30 "	61-80 "
10 "	81-100 "
120 "	101 et +

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
50-30 "	50-70 "
50-10 "	50-30 "
30-10 "	30-50 "
120-70 "	70-120 "
120-30 "	30-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Vieille irrégulière: Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 30 et 120 ans.
Plus d'dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges plus de 120 ans.
Vieille irrégulière: Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	rien
Moyenne	31 à 60%	°
Forte	61 à 80%	°°
Abrupte	81% et plus	°°°

Superficie entaché de pentes > 50%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 13 C3 cd 50 ° °
- S — stratification
- 13 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cd — coupe de jardinage partielle
- 50 — classe de hauteur
- ° — classe de densité
- ° — sous group. d'essences
- — groupement d'essences

R C5 cd 68 50
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cd — coupe de jardinage partielle
- 68 — classe de hauteur
- 50 — classe de densité
- — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	30m	2	3	4	5	6m
A — 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. (DÉ'BERNA FORESTAL D'ÉBERNAIN.) / SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. / SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 73-1*
Unité d'aménagement
Unité de sondage
000 02 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 309 02*
Bassin primaire: 4
Bassin secondaire: 11
Unité de gestion privée: 711
Municipalité: 80 450*
Division de recensement: 7
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1546*
Région écologique: 3a*
M.R.C. (10) PONTIAC*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation, de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne: 1981 / Année de publication: 1982 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du 82/4/1
Déclinaison magnétique: 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-7 S.E. S.O.	31-K-8 S.E. S.O.	31-J-5 S.E. S.O.
31-K-2 N.E. N.O. S.E.	31-K-1 N.E. N.O. S.O.	31-J-4 N.E. N.O. S.E.
31-F-15 N.E. N.O.	31-F-16 N.E. N.O.	31-G-13 N.E. N.O.

31 K/1 S.O.

UG 71, 73

2